



## Compte rendu de l'assemblée Générale Conseil de développement le 17 novembre 2009 au siège de la CCIB à LAGRAND

Présents : Marie ALCARAZ, Elisabeth FAGES, Jean-Luc LAMI, Claude GUILLEMIN, Alain MONTAY, Georges NICOLS, Jean-Yves SIGAUD, Daniel CHIAPPINO, Franck GIAMMONA, Hugues GUILLORY, Jean-Claude CORNIOU, Yannick MAHE, Thibaut ELAPHOS

### Ordre du jour :

- Bilan de l'année 2009
- Préparation du programme d'actions 2010
- Questions diverses

En introduction de la séance, M. Jean-Luc LAMI a rappelé ce qu'est un Conseil de Développement, son rôle et ses missions (voir présentation ci-jointe).

#### 1. Bilan année 2009

- **Edition 2009 « Pays Sisteronais-Buëch en fête » :**

7 communautés de communes ont proposées une journée d'animation. 6 d'entre elles ont organisé lors d'un weekend un événementiel de découverte du territoire. La participation a été importante et le principe bien accueilli par les organisateurs.

Le coût moyen est de 500€ par événementiel soit un budget de 3 000 €.

☞ **Il est proposé de finaliser l'évaluation de cette édition et d'organiser une réunion de bilan avec les organisateurs locaux pour le début de l'année 2010.**

- **Bilan du travail des commissions « tourisme et patrimoine », « vie locale » et « développement durable et énergies renouvelables »** (Voir présentation) :

**La commission tourisme et patrimoine** a participé au travers des offices de tourisme et des prestataires d'activités à la préparation de la candidature à l'appel à projet Innovation Touristique en Milieu Rural « Ciel mon Pays ! » (lors de 5 réunions). Le Pays fait partie des 3 meilleures candidatures déposées et a obtenu une enveloppe de 370 000 € de FEDER et autant d'État et de Région pour mettre en œuvre les actions identifiées dans les 5 axes qui constituent la candidature.

**La commission vie locale** assure le suivi du schéma de services conduit dans le cadre du programme LEADER. L'état des lieux est en cours une réunion de travail sera organisée au mois de décembre afin d'échanger avec la commission sur les premiers constats et qui permettront de préparer le COPIL. Ce sera la 3<sup>ème</sup> réunion de cette commission en 2009.

**La commission développement durable et énergies renouvelables** s'est réunie 3 fois pour préparer l'organisation des 4 journées d'information et d'échanges à destination des élus et membres du conseil de développement. « Les vendredis des énergies renouvelables » ont permis une entrée en matière à travers la découverte des différentes sources et utilisation

des énergies renouvelables. Au total 80 personnes ont participé (soit une vingtaine de personnes en moyenne par évènementiel).

- **Le conseil de développement sollicité par différentes instances** (voir présentation ci-jointe)
- **Le budget 2009** (voir présentation ci jointe)

Au terme de ce bilan annuel, il a été proposé aux participants un tour de table afin qu'il fasse remonter leurs sentiments sur le CD et ses travaux :

Jean-Luc LAMI est notamment revenu sur :

- la perception des élus quant à la place du CD dans l'organisation,
- l'importance d'ouvrir le CD à la population et de devenir une instance d'échanges. Pour y parvenir, il est nécessaire de trouver des actions sur les années à venir qui permettront d'aller à la rencontre des habitants, des entrepreneurs... du territoire,
- le fait qu'il a été convaincu de rester une année supplémentaire à la présidence du CD malgré le temps nécessaire à l'ensemble des sollicitations et son souhait de mettre en place un fonctionnement plus collégial avec un partage des tâches.

Il a enfin tenu à souligner l'important appui fourni par l'équipe technique du Pays.

Alain MONTAY a souligné l'importance de la production (ex. fête du Pays) pour pallier au manque de lisibilité du CD.

Claude GUILLEMIN a indiqué la nécessité de rendre les membres « acteurs » de la démarche et non spectateurs, et de travailler à une structuration du CD.

Jean-Yves SIGAUD les rejoint tout en rappelant l'incertitude face aux réformes en cours. Alain MONTAY signale toutefois l'importance de ne pas se positionner toujours « en attente » par rapport à ces évolutions.

Marie ALCARAZ met en avant l'importance de se fixer des objectifs et le déficit de communication du CD. Toutefois, elle tient à rappeler l'importance et la qualité du débat dans cette instance notamment lors des préparations de certaines candidatures (LEADER, Innovation touristique...). Concernant la communication, il lui paraît opportun de :

- développer la rubrique CD du site Internet (avec des blogs, des forums) et de permettre la communication entre ses membres,
- d'insérer un « encadré » sur le CD dans la gazette LEADER/schéma de service si cela est encore possible (la gazette est en cours de bouclage). Ceci pourrait notamment permettre d'intéresser de nouveaux membres.

Yannick MAHE signale que :

- la période d'incertitude peut ouvrir de nombreuses opportunités d'évolution au CD, notamment des moments de dialogue entre les acteurs locaux,
- les moyens seront mis à disposition par la Région en 2010 malgré les incertitudes actuelles (élections, réformes...),
- il est important de faire évoluer les méthodes de travail du CD.

Jean-Claude CORNIOU pense que, dans un souci de lisibilité, il serait important de « formaliser » la composition du CD et de ces commissions. Toutefois, il est rappelé que le principe à toujours été de permettre une évolution de ces compositions.

## **2. Propositions de travail pour l'année 2010 :**

- **Le CDD associé à différentes instances**

Outre notre présence indispensable dans les instances comme le CA et l'AG du Pays mais aussi le comité de concertation régional, le CDD accompagnera la démarche LEADER en donnant un avis sur les dossiers présentés au GAL.

- **2010 : 4<sup>ème</sup> édition de Pays Sisteronais Buëch en fête**

Il a été convenu de reconduire la fête du Pays pour une 4<sup>ème</sup> année consécutive sous la même forme que 2009 (Voir présentation ci-jointe).

Dans ce cadre, il sera important de pouvoir arrêter une programmation (date+thématique) relativement tôt (premier trimestre) afin de pouvoir réaliser des supports de communication sur l'intégralité de ces évènements.

- **Proposition d'actions 2010 afin de renforcer la démocratie participative** (voir présentation ci-jointe)

Afin de répondre à la demande formulée par les membres en octobre, il est proposé d'organiser des rencontres autour des problématiques traitées par les commissions de travail ou par des dossiers pays. Celles-ci ont pour objectif d'aller en direction de la population.

Le premier axe permettra de relayer les « focus groupes » pour le schéma de services.

Le deuxième se déroulera autour de réunions d'information à destination de la population et des acteurs locaux sur des thématiques à définir (exemple : la création d'activité (auto-entrepreneuriat), les circuits courts, les démarches éco-citoyennes...).

Cela nécessitera la mobilisation des membres du CD et devra permettre d'en rechercher de nouveaux. Dans ce cadre, il est souligné l'importance que des élus puissent participer à ces moments d'échanges.

L'idée de base est d'organiser 3 séances (mars, juin & octobre), sur 3 lieux différents du territoire. Ces séances, à destination de la population, devront être construites sur les thématiques abordées lors de cette séance autour de témoignages et avec l'appui de personnes ressources et des élus.

Il est souligné que le Pays pourra éventuellement s'adjoindre les services d'un stagiaire pour appuyer l'équipe technique dans la réalisation de cette action.

Concernant la participation à la formation des élus, les membres du CD soulignent que cette action ne paraît pas être de leur ressort et que celle-ci doit être réalisée en liaison avec les structures oeuvrant sur ces thèmes (ASFODEL...). Toutefois, une présentation générale du CD, de son rôle et de ses missions peut être envisagée peut être dans le cadre de l'AG du Pays.

- **Budget 2010 du conseil de développement** (voir présentation ci-jointe) :

Le montant est identique à l'année précédente. Quelques précisions sur ce budget prévisionnel :

- les charges salariales prennent en compte les évolutions de la convention collective,
- Seuls les frais liés à la fête du Pays sont comptés dans l'animation. Les autres concernent les charges courantes et la publication d'un document de communication pour le conseil de développement,
- Les autres actions (notamment « le CD va en direction de la population ») seront financées dans le cadre d'un projet LEADER subventionné à 100%.

Jean-Luc LAMI souligne que la proposition de plan d'actions 2010, tel que définie ce soir, sera présentée aux élus lors de la prochaine réunion du Conseil d'Administration du Pays le décembre 2009.

Jean-Luc LAMI indique que l'ordre du jour de la prochaine réunion devra permettre de discuter du planning 2010, du « qui fait quoi ? » (Définir un référent pour la fête, un pour l'action « démocratie participative », et un sur le schéma de service) et de la communication du CD.

Il est proposé d'informer toutes les personnes qui ont participé au CD depuis 3 ans sur ce qui a été fait par le CD et ce qui est proposé en 2010.

La séance est levée à 20H10.